



La santé en France : un état globalement bon mais avec de fortes disparités

Le 18 02 2015

Le [ministère](#) en charge de la santé publie la sixième édition du rapport sur l'état de santé de la population en France. Outre le suivi des 100 objectifs d'amélioration de la santé de la population fixés par la loi relative à la santé publique du 9 août 2004, cette nouvelle édition a été enrichie et rassemble un total de 200 indicateurs.

Il apparaît que l'état de santé en France est globalement bon en regard des principaux indicateurs mais de nombreuses disparités persistent. Les disparités entre femmes et hommes, notamment en matière d'espérance de vie, tendent à se combler. En revanche, les disparités sociales demeurent. A âge et à sexe égal, la présence de problèmes de santé est liée à la position sociale et au niveau d'études. Le risque de maladie ou d'une mortalité prématurée diminue tout au long de la hiérarchie sociale. Les conditions de vie et de travail, les modes de vie et les comportements à risque peuvent expliquer ces inégalités. L'étude met en évidence les inégalités de mortalité : l'écart d'espérance de vie à 35 ans entre cadres et ouvriers atteint 6,3 ans pour les hommes et 3 ans pour les femmes. Plus l'espérance de vie est courte, plus les années d'incapacités fonctionnelles sont nombreuses. Cette inégalité sociale se mesure aussi avant la naissance (taux de prématurité et de petit poids de naissance plus élevé chez les femmes aux revenus faibles) et pendant l'enfance (état de santé buccodentaire, surcharge pondérale ou obésité).

L'étude identifie aussi des disparités territoriales, étroitement liées aux disparités sociales. Par exemple, on mesure une différence de 5 points entre métropole et départements d'outre-mer (DOM) pour la mortalité infantile. Dans l'ensemble, la situation périnatale des DOM est défavorable par rapport à celle observée en métropole.